

Ventilateur 150 ST Silenta

Code : 000560827



Les appareils électriques et électroniques usagés (DEEE) doivent être traités individuellement et conformément aux lois en vigueur en matière de traitement, de récupération et de recyclage des appareils.

Suite à l'application de cette réglementation dans les Etats membres, les utilisateurs résidant au sein de l'Union européenne peuvent désormais ramener gratuitement leurs appareils électriques et électroniques usagés dans les centres de collecte prévus à cet effet.

En France, votre détaillant reprendra également gratuitement votre ancien produit si vous envisagez d'acheter un produit neuf similaire.

Si votre appareil électrique ou électronique usagé comporte des piles ou des accumulateurs, veuillez les retirer de l'appareil et les déposer dans un centre de collecte.

Note de l'éditeur

Cette notice est une publication de la société Conrad, ZAC Englos les Géants Lieu-dit Rue du Hem, TSA 72001 SEQUEDIN, 59458 Lomme CEDEX/France.

Tous droits réservés, y compris la traduction. Toute reproduction, quel que soit le type (p.ex. photocopies, microfilms ou saisie dans des traitements de texte électronique) est soumise à une autorisation préalable écrite de l'éditeur.

Le contenu de ce mode d'emploi peut ne pas correspondre fidèlement aux intitulés exacts mentionnés dans les différents menus et paramètres de l'appareil.

Reproduction, même partielle, interdite.

Cette notice est conforme à l'état du produit au moment de l'impression.

Données techniques et conditionnement soumis à modifications sans avis préalable.

Pour tout renseignement, contactez notre service technique au 0892 897 777

© Copyright 2014 par Conrad. Imprimé en CEE.

XXX/10-14/JV

Cette notice fait partie du produit. Elle contient des informations importantes concernant son utilisation. Tenez-en compte, même si vous transmettez le produit à un tiers.

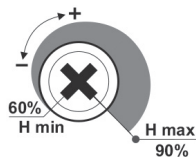
Conservez cette notice pour tout report ultérieur !

La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants :

- l'appareil n'est pas complet (comme décrit dans la notice),
- le modèle ou la marque ne correspondent pas à ceux indiqués dans la notice ou sur la preuve d'achat,
- l'appareil n'a pas été entretenu correctement (poussière, huile de condensation, contamination particulière),
- des dommages supplémentaires ont été causés sur l'appareil par l'utilisateur (les modifications externes de l'appareil nécessaires au montage ne sont pas considérées comme des dommages),
- la construction de l'appareil a été modifiée ou retouchée,
- remplacement et utilisation de composants, pièces de rechange et accessoires non prévus par le fabricant,
- utilisation non conforme,
- non-respect des consignes d'utilisation par le client,
- raccordement à un réseau délivrant une tension supérieure à celle indiquée dans la notice,
- sauts de tensions mettant l'appareil hors service,
- l'utilisateur a tenté d'effectuer lui-même les réparations sur l'appareil,
- les réparations ont été effectuées par une tierce personne non mandatée par le fabricant,
- le délai de garantie est écoulé,
- le non-respect des conditions de transport établies a endommagé et/ou détruit l'appareil,
- l'utilisateur n'a pas respecté les conditions de stockage,
- interventions non autorisées de tierces personnes sur l'appareil,
- cas de force majeure (incendie, inondation, tremblement de terre, guerre, blocus),
- les plombs à sceller sont manquants (s'ils sont prévus dans cette notice ou tout autre document pouvant remplacer la notice),
- le bon de garantie ou la preuve d'achat avec date d'achat est manquant.

Le fabricant prend en charge les dysfonctionnements survenus par sa faute avant la remise de l'appareil au client. Le fabricant ne prend pas en charge les dysfonctionnements survenus après la remise de l'appareil au client, suite à un non-respect des consignes de transport, de stockage, de montage et d'utilisation, suite aux actions de tierces personnes ou en cas de force majeure.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages sur la santé et les capacités de l'utilisateur résultant d'un non-respect de la notice ou des autres documents qui font office de notice, de l'utilisation non-conforme de l'appareil, d'un non-respect de la part de l'utilisateur des avertissements et autres informations concernant le produit contenues dans la notice ou tout autre document qui fait office de notice, de non-respect des consignes de transport, de stockage, de montage, d'entretien et d'utilisation.



Attention ! Ne forcez pas sur le potentiomètre !

Lors du réglage du taux d'humidité maximum, le bouton rotatif ne doit pas dépasser la position H (90%).

Avertissement !

Si le réglage sort de la zone H, le ventilateur ne pourra plus être allumé. Vérifiez dans ce cas la position du bouton rotatif.

Attention !

Le relais temporisé est sous tension. Effectuez les réglages hors tension uniquement.

Maintenance

Les travaux de maintenance et de nettoyage doivent être effectués hors tension. L'entretien se limite à un nettoyage régulier de la surface extérieure, pour la débarrasser de la poussière et de la saleté. Utilisez un chiffon doux, imbibé d'eau savonneuse.

Consignes de stockage

Rangez le ventilateur dans son emballage d'origine, et stockez-le à une température comprise entre +5°C et +40°C, avec un taux d'humidité relative de 80% maximum (à une température de 25°C).

Garantie du fabricant

En achetant cet appareil, le client confirme avoir pris connaissance et accepté les conditions et règles d'utilisation, les recommandations de fonctionnement, stockage, transport, montage, réglage, branchement, maintenance et réparation, ainsi que les obligations de garantie.

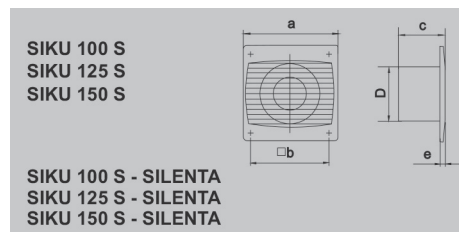
Le fabricant garantit l'appareil pendant 36 mois (appareils à palier lisse) ou 60 mois (appareils à roulements à billes) à compter de la date d'achat, à la condition que les consignes de transport, de stockage, de montage et d'utilisation aient été respectées par l'utilisateur.

En cas de dysfonctionnement de l'appareil survenant pendant la période de garantie, et imputable au fabricant, le client est en droit de réclamer une réparation gratuite de l'appareil.

La prise en charge sous garantie consiste en une réparation permettant une utilisation conforme de l'appareil. L'appareil peut être échangé ou réparé par le remplacement d'une pièce.

Attention ! Pour toute prise en charge en garantie, fournissez un document sur lequel figure la date d'achat (notice d'utilisation ou facture). Le modèle doit correspondre à celui du justificatif.

Pour toute demande de prise en charge en garantie, adressez-vous à l'entreprise qui vous a vendu l'appareil. Elle vous fournira les renseignements nécessaires sur ce service si une garantie sur site n'est pas possible.



SIKU 100 S
SIKU 125 S
SIKU 150 S

SIKU 100 S - SILENTA
SIKU 125 S - SILENTA
SIKU 150 S - SILENTA

Type	a	b	C	D	E
150 S	205	165	132	150	13

Pour montage sur conduit d'air, du côté de l'aspiration

Utilisation de l'appareil

L'appareil est destiné à la ventilation des locaux (pièces d'habitation, bureaux, commerces, garages, cuisines, installations sanitaires, etc.).

Il s'agit d'un ventilateur aspirant. Il doit être monté au mur, au plafond ou posé en saillie. Les ventilateurs avec moteur à roulement à billes sont recommandés pour un montage au plafond.

Les ventilateurs SIKU sont conçus pour durer !

La construction des ventilateurs est sans cesse améliorée et actualisée ; l'appareil peut donc différer du modèle décrit dans cette notice.

Données techniques de base

Le schéma ci-dessus présente l'appareil et le tableau indique les dimensions du ventilateur, les cotes de raccordement et les caractéristiques de conception.

Le ventilateur fonctionne avec un courant alternatif monophasé 220-240 V AC / 50 Hz ou 12 V AC / 50 Hz.

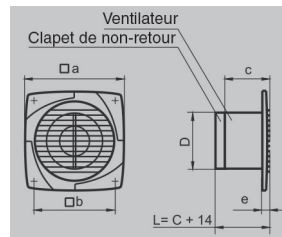
Débit nominal en fonction du volume d'air : 220 - 348 m³/h (±5 %) (ventilateur avec embouchure de sortie Ø150 mm)

Puissance nominale : 20/32 W

Le niveau sonore à une distance de 3 m ne dépasse pas 40 dBa.

Le ventilateur est conçu pour fonctionner à une température ambiante comprise entre 0°C et 45°C.

Il est possible d'installer un clapet de non-retour. Dans ce cas, la longueur de l'embouchure de sortie passe à 14 mm.



Contenu de l'emballage

Ventilateur, 1 pièce
Notice d'installation et de fonctionnement
Vis, 4 pièces

Consignes de sécurité

Le ventilateur est conforme aux normes et standards européens actuels, aux directives sur les basses tensions et la portabilité électromagnétique.

Type de protection contre l'infiltration d'eau et la pénétration de corps étrangers : IP34

Les travaux d'installation et de maintenance doivent être effectués par une personne qualifiée uniquement, qui dispose d'une autorisation valable pour effectuer des travaux électriques.

L'utilisation du ventilateur est interdite en-dehors de la plage de températures autorisée ou dans des lieux inflammables ou présentant un risque d'explosion.

Avertissement !

Avant de procéder au montage et à la mise en service, vérifiez que le rotor et le boîtier ne sont pas endommagés, qu'aucun corps étranger n'est présent dans la partie d'écoulement du boîtier (il risquerait d'endommager les aubes du rotor). Faites en sorte que la fumée, les gaz oxycarbonés et autres produits de combustion présents dans la pièce puissent être évacués par les conduits ouverts ou autres dispositifs de protection contre les incendies. Empêchez tout reflux de gaz provenant d'appareils à gaz ou à flamme ouverte.

Installation et mise en service

Avertissement !

Tous les travaux de montage, entretien, branchement et réparation doivent être effectués hors tension !

Le branchement au réseau se fait via un interrupteur réseau. La distance de contact sur toutes les bornes doit être de 3 mm minimum.

Montez le ventilateur de façon que le sens de la flèche sur le couvercle coïncide avec la direction de l'air dans le système.

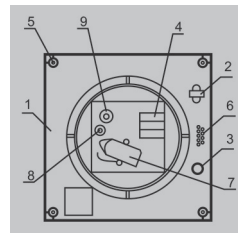
Poussez le ventilateur dans l'ouverture d'aspiration et fixez-le au mur avec des chevilles. Si nécessaire, empêchez l'accès au rotor et aux éléments conducteurs de courant à l'aide d'une grille de ventilation à l'arrière.

Ordre du montage électrique :

Enlevez la grille de protection et découpez la partie creusée pour faire passer les câbles. Faites passer les câbles dans l'ouverture n°3 et isolez-les sur 7-8 mm. Insérez ensuite le fil isolé dans la borne plate n°4 jusqu'à la butée. Fixez bien le fil dans la borne à l'aide des vis. Glissez le câble réseau dans les encoches du boîtier et fixez-le dans les supports de câbles. Remontez le cache de protection et la grille.

Il est recommandé d'installer un interrupteur marche/arrêt sur les ventilateurs sans interrupteur à tirette.

Le schéma de câblage et de branchement du ventilateur se trouve ci-après.



Ventilateur des séries S, LD sans couvercle ni grille

Modifications : T, Th, VT, VTH, V

1. Boîtier
2. Clip de maintien
3. Ouverture pour le câble réseau
4. Borne plate
5. Trous de fixation
6. Support de câble
7. Interrupteur à tirette
8. Potentiomètre T
9. Potentiomètre H

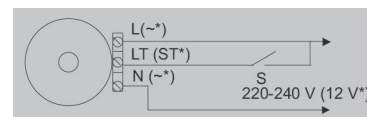


Schéma de branchement d'un ventilateur avec relais temporisé ou relais temporisé avec capteur d'humidité, sans interrupteur à tirette.

* Le ventilateur fonctionne avec une tension réseau 12 V uniquement.

Le symbole 12 V figure sur le carton d'emballage et sur le boîtier.

L - Phase (pour réseau 220-240 V uniquement)

N - 0 (pour réseau 220-240 V uniquement)

S - Interrupteur marche/arrêt externe

Le ventilateur avec relais temporisé se met en marche dès que la tension de commande est amenée à la borne d'entrée LT (ST, SL). Une fois que le signal de commande est coupé, le ventilateur continue à fonctionner pendant la durée de temporisation programmée (de 2 à 30 minutes). Cette durée de temporisation peut être réglée grâce au bouton rotatif du potentiomètre T : tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la durée, et dans le sens contraire pour la diminuer.

Attention ! Ne forcez pas sur le potentiomètre !

Le ventilateur avec relais temporisé et capteur d'humidité se met en marche dès que la tension de commande est amenée à la borne d'entrée LT (ST, SL) ou quand le niveau d'humidité programmé H dans la pièce est dépassé. Il est possible de programmer un niveau d'humidité compris entre 60% et 90%. Une fois que le signal de commande est coupé ou que le taux d'humidité H a baissé, le ventilateur continue à fonctionner pendant la durée de temporisation programmée (de 2 à 30 minutes). Cette durée de temporisation et le taux d'humidité peuvent être réglés grâce au bouton rotatif des potentiomètres H et T : tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la valeur, et dans le sens contraire pour la diminuer.